

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2024-013

Date de convocation : **19 mars 2024**

Nombre de délégués en exercice : 26
Nombre de membres présents : 16
Nombre de membres votants : 16

L'an deux mille vingt-quatre, le **26 MARS** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à la salle des fêtes de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, CATRAIN, FERLET, MARTIN, GIORGIO, BURLET, BAREILLE, BOBICHON, COQUARD, DIDELET, GROSSIORD, BOUKACEM, LHOPITAL.

MMES MABON, NELIAS,

Secrétaire de séance : Mme NELIAS

Objet : Approbation du Budget Primitif 2024

Monsieur le Président invite les membres du Comité à reprendre la préparation du budget qui leur a été envoyée afin de parcourir ensemble les sections d'investissement et d'exploitation.

Après avoir vu les sections dans le détail, le Président annonce que le Budget Primitif 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses, après intégration du résultat de clôture tel qu'il résulte du Compte Administratif 2023 et des restes à réaliser :

- à la somme de 9 360 196.75 € pour la section d'investissement

- à la somme de 15 874 574.89 € pour la section d'exploitation

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le Budget Primitif 2024

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les Membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

La Secrétaire de séance
Agnès NELIAS



Le Président
Daniel JULLIEN



SIÈGE SOCIAL
MAIRIE DE
VAUGNERAY
(Rhône)

REÇU EN PREFECTURE

le 11/04/2024

Application agréée E-legalite.com